

***FREY reçoit le Prix de l'innovation de la Pierre-Papier
pour son émission d'obligations à performance
immobilière (OPIRNANE)***



A l'occasion de la 2^{ème} cérémonie des Assises de la Pierre-Papier, le rendez-vous annuel des CGP / CGPI dédié aux SCPI, OPCI, SIIC, OPCVM immobiliers et à l'immobilier dans l'assurance-vie, FREY a reçu hier soir le prix de l'innovation immobilière pour son émission d'obligations à performance immobilière remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (OPIRNANE).

A cette occasion, Emmanuel La Fonta, Directeur Administratif et Financier a rappelé la très forte croissance de le foncière depuis son introduction en bourse en 2008, qui avec 140 000 m² détenus à fin décembre 2012, affiche une valeur de patrimoine multipliée par 10 en 5 ans à 224,2 M€ hors droit.

Il a également déclaré « nous sommes très heureux d'être la première SIIC à se voir décerner un prix dans le cadre des Assises de la Pierre-Papier et nous tenons à remercier Invest Securities pour le travail accompli dans la mise au point de cette obligation à performance immobilière qui a pour but de partager au mieux la valeur créée par l'entreprise auprès des porteurs d'obligations ».

A propos de la foncière FREY

Depuis plus de 30 ans, FREY développe des centres commerciaux de plein air de nouvelle génération. Son concept phare, *Greencenter*[®], répond aux tendances de consommation actuelles mêlant shopping et loisirs dans des espaces moins énergivores. Nouveaux projets, extension de parcs commerciaux existants, FREY est également le premier opérateur privé actif dans la requalification des zones commerciales d'entrée de ville, gisement de développement important dans les années à venir. FREY propose ainsi des solutions globales intégrant les fonctions d'aménageur, de promoteur et de foncière de croissance.

La foncière est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris - ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY

Plus d'informations sur le site internet : www.frey.fr